



Mariage après un oqtf et retrait de passeport par la poilce

Par **sliliad**, le **23/10/2013** à **19:52**

jour, rn j'ai un problème presque le même que guan17 rn voilà rn j'ai reçu un oqtf après d'être contrôlé et j'ai pas été au rdv pour me conduire a la frontière voilà rn presque 8 MOIS EN ARRIÈRE s'étais en mois de janvier. rn je suis rentré en france d'une façon régulière. rn J'ai déposé un dossier de mariage dans une autre mairie pas où ma femme habite vue que j'étais interpellé là-bà voilà rn mon dossier de mariage est en cours rn et mon problème , est ce que je peux aller a la prefecture avant l'expiration de l'oqtf et surtout que ils m'ont pris le passeport , puisse je demandé carte de séjour dans la préfecture ou on va se marié parcque chez je pense impossible rn merci beaucoup

Par **amajuris**, le **23/10/2013** à **20:37**

bjr, rn le mariage ne donne pas droit automatiquement à un titre de séjour donc vous ne serez pas régularisé par le mariage. rn cdt

Par **sliliad**, le **23/10/2013** à **21:14**

merci , rn et si je prends un avocat puisse je être regularisé?

Par **amajuris**, le **23/10/2013** à **21:25**

impossible de répondre à cette question, ce n'est pas un avocat qui régularise c'est le préfet mais cela peut aider.

Par **sliliad**, le **23/10/2013** à **21:30**

alors j'ai pas de chance d'être régularisé dans ce cas ?nou peut etre ils vont m'obligé de retourné en algerie pour demandé un visa?

Par **sliliad**, le **25/10/2013** à **12:01**

BONJOUR rnSI JE DEMANDE A LA PRÉFECTURE DE LA MAIRIE OÙ NOUS ALLONS SE MARIER BIENTÔT ,c'est pas a la préfecture où ma femme habite,peuvent ils accepté d'étudié mon dossier?rnmerci beaucoup